

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.05.04 Du 11 octobre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 5 octobre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Attribution d'une subvention foncière à Elogie-Siemp pour le conventionnement sans travaux de 185 logements sur le domaine de Beauregard.</p> <div data-bbox="965 403 1444 515" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221011-DEL2022-05-04A-DE Date de télétransmission : 14/11/2022 Date de réception préfecture : 14/11/2022</p> </div>	
SECRETAIRE DE SEANCE : MME. ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 24 POUVOIRS : 11 VOTANTS : 35	Vu, dans le cadre de la réhabilitation du domaine de Beauregard, le conventionnement sans travaux par tranche successive de plusieurs logements par le bailleur Elogie-Siemp, en partenariat avec la commune de La Celle Saint-Cloud,	
POUR : 35	Vu l'avis favorable de la Commission Finances-Affaires générales- Vie économique- Commerce réunie le 14 septembre 2022,	
<p>PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Dominique PAGES Bruno-Olivier BAYLE Nathalie PEYRON Olivier GONZALEZ Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS</p>	<p>Considérant l'intérêt pour la ville de participer à la concrétisation de ce projet, par le versement au bailleur Elogie-Siemp d'une subvention pour surcharge foncière de 370 000 euros pour le conventionnement de 185 logements, selon les modalités suivantes : un règlement sur l'exercice budgétaire 2022,</p> <p>Considérant qu'en contrepartie, un droit de réservation de 7 logements sera accordé à la commune par le bailleur Elogie-Siemp, dont les modalités seront définies par convention,</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>D'octroyer au bénéficiaire du bailleur Elogie-Siemp une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 370 000 euros, pour le conventionnement de 185 logements de la tranche 4 de réhabilitation sur le domaine de Beauregard selon les modalités suivantes : un règlement sur l'exercice budgétaire 2022.</p> <p>D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment la convention à intervenir relative au droit de réservation accordé à la ville de 7 logements pour une durée de 20 ans.</p> <p>Les crédits sont prévus au budget 2022 au compte 20422.</p>	
<p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</p> <p>Anne-Sophie MARADEIX à Valérie LABORDE Laurence JOSSET à Georges LEFEBURE Birgit DOMINICI à Sophie TRINIAC Françoise ALBOUY à Mohamed KASMI Laurent BOUMENDIL à Benoît VIGNES Vincent POUYET à Jean-Christian SCHNELL Pierre QUIGNON-FLEURET à Pierre SOUDRY</p>	<p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p> <div data-bbox="502 1825 917 2049" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 14/10/22 et de sa publication le 14/10/22 P/le Maire et par Délégation,</p>  <p>Valérie DUPONCHEL Directrice générale des services</p> </div> <div data-bbox="1013 1848 1173 2004" style="text-align: center;">  </div> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p>	

Laurent DUFOUR à Richard LEJEUNE Juliette DECAUDIN à Sylvie d'ESTEVE Stéphane MICHEL à Jean-François BARATON Marie-Pierre DELAIGUE à Olivier BLANCHARD	
---	--